

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	37 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **30 novembre 2017**
Date d'affichage : **30 novembre 2017**

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq du mois de décembre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre associatif d'Aubiat.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY.

Éric GOLD a donné pouvoir à Claude RAYNAUD.

David MOURNET a donné pouvoir à Robert IMBAUD.

Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : M. Stéphane BARDIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 199 : REMPLACEMENT DE REPRESENTANTS AU SEIN D'ORGANISMES :
OFFICE CULTUREL NORD LIMAGNE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Considérant que les statuts de l'association de l'Office Culturel Nord Limagne est composé de 5 représentants à l'assemblée générale et au conseil d'administration, dont de droit, le président de la communauté de communes.

→ **Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, de désigner en tant que représentants de la communauté au sein l'association de l'Office Culturel Nord Limagne les conseillers communautaires suivants :**

- M. Claude RAYNAUD (remplaçant Éric GOLD)

- M. Stéphane CHABANON (remplaçant Didier CHASSAIN)

Les autres conseillers communautaires restent inchangés :

- **M^{me} Gisèle BOISSIER**
- **M^{me} Fabienne GASTON**
- **M. Bertrand HANOTEAU**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 12/12/2017
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

